

Des familles en archipel : réseaux et circulations des blancs créoles de la Martinique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

Adélaïde Marine-Gougeon

Faculté des Lettres de Sorbonne Université/CIRESC, Centre d'histoire du XIX^e siècle (EA 3550)

Dans le cadre d'une société en pleine transition post-esclavagiste, mon travail de recherche se concentre sur le devenir des familles blanches créoles, anciennes propriétaires d'esclaves après 1848, dont certains individus choisissent de quitter la Martinique pour investir ou s'établir ailleurs, dans l'espace caraïbe et nord-américain, vers d'autres colonies, ou vers la métropole. Ces circulations s'inscrivent dans le temps long de la constitution de l'empire colonial français aux XVII^e et XVIII^e, ainsi que des guerres révolutionnaires et impériales. Elles résultent également d'intérêts économiques à une échelle plus individuelle. La rupture de 1848, si elle a engendré un certain nombre de départs, est à replacer dans cette tradition de mobilité. Si les liens avec la métropole demeurent très forts, les réseaux et les circulations existent également à l'intérieur d'un espace caribéen et américain. Diverses sources permettent de saisir ces réseaux et circulations, en premier lieu des archives privées ou des récits familiaux. La notion d'archipel permet de traduire l'idée de familles qui se constituent et conservent des liens avec des branches vivant en dehors de la Martinique, ce qui leur donne un caractère aussi bien transatlantique que transcaraïbe.

This paper aims to focus on white creole families who were former slave owners in the context of the post-slavery transition. Some families chose to leave Martinique during and after the year 1848, temporarily or permanently in order to settle in a wide Caribbean and North American space, in other French colonies or in France. However, those mobilities can be traced back to the building of the French empire from the 17th and 18th century to the tormented era of the revolutionary and imperial wars. Those mobilities have most of the time economic and individual motivations and are not only determined by the political agenda of imperial rivalries. To that extent, the breaking point of 1848 caused only another wave of departures that must be related to a certain habit of mobility. If the links with France are very strong, networks and mobilities also exist inside the Caribbean and American space. Various sorts of sources and documents can help to trace those networks and mobilities, such as private archives or family tales. The term of archipelago expresses the idea of families that create and keep links with other branches of the family living outside of Martinique, which makes them as transatlantic and transcaribbean.

Des familles en archipel : réseaux et circulations des blancs créoles de la Martinique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

A l'invitation des auteurs de l'introduction de l'ouvrage collectif *Au sommet de l'empire*¹, une étude des circulations des familles blanches créoles martiniquaises dans l'espace caraïbe implique la recherche de création de réseaux qui s'appuieraient sur les relations familiales. Ces blancs créoles constituent une des catégories des élites impériales que Claire Laux, François-Joseph Ruggiu et Pierre Singaravelou encouragent à étudier dans leur complexité et leur mobilité, en restituant l'aspect « entremêlé » de leurs trajectoires. On associe souvent les Blancs créoles à une forte insularité, présupposé qui les enferme dans le huis clos de leur plantation. Or, une étude rapide des sources disponible révèle au contraire leur importante mobilité dans l'espace atlantique, caraïbe, et éventuellement au-delà.

Les Blancs créoles disposent de réseaux et de liens avec de nombreux territoires en dehors de la colonie. Ces réseaux naissent des mobilités de certains individus depuis un foyer familial vers un autre point d'ancrage, tout en maintenant des liens plus ou moins forts, plus ou moins réguliers avec la famille restée en Martinique. Le réseau se limite pour mon sujet aux liens familiaux, étant donné la forte endogamie du milieu Blanc créole, et l'importance de la solidarité, supposée ou réelle, entre les membres d'une même famille. Afin d'identifier des réseaux, il est nécessaire de retracer dans un premier temps des parcours familiaux, puis de s'interroger sur les communications entre les différents pôles du réseau.

L'idée d'archipel semble bien caractériser l'idée du réseau adaptée à mon sujet d'étude : en effet, les familles qui entrent dans mon champ sont dans la plupart des cas solidement ancrées en Martinique, mais ont aussi des membres ou des propriétés en France métropolitaine, dans d'autres îles des Caraïbes, en particulier en Guadeloupe, à Sainte-Lucie, parfois à Trinidad-et-Tobago, mais aussi aux États-Unis, en particulier à la Nouvelle-Orléans ou à New York. Toute la difficulté est alors de savoir si les différentes parties de l'archipel communiquent entre elles, car sans liens concrets, il semble difficile de parler de réseau. La question de la réalité tangible de ces communications se pose dès l'identification des familles, car ce sont elles qui matérialisent le réseau.

L'identification des familles grâce à l'outil généalogique constitue un des points de départ de ces recherches et permet d'esquisser le parcours de certaines familles sur le temps long. Ces premiers résultats ainsi que le travail à partir d'archives privées ont ensuite abouti à la reconstitution d'un réseau familial, partagé entre la Martinique, la France métropolitaine, mais aussi d'autres territoires américains. Enfin, l'évocation de récits familiaux laisse apparaître un réseau familial aux multiples ramifications à partir des familles Huc-Dujon-Lalung.

¹ Claire LAUX, François-Joseph RUGGIU et Pierre SINGARAVELOU (dirs.), *Au sommet de l'Empire: les élites européennes dans les colonies (XVIe-XXe siècle) = At the top of the empire : European elites in the colonies (16th-20th century)*, Bruxelles, Belgique, Pays multiples : [s.n.], cop 2009, 326 p.

IDENTIFIER LES FAMILLES

L'outil de la généalogie

La généalogie est un domaine où de nombreux érudits amateurs fournissent un travail aussi précis que patient de dépouillement des actes d'état civil. Le résultat de ces recherches, menées par l'association Généalogie et Histoire des Caraïbes, se trouve compilé dans une base de données en ligne. Les premiers spécialistes de généalogie se sont intéressés dans un premier temps aux familles blanches créoles, tant le rattachement à un patronyme sous-tend et justifie l'appartenance à l'élite.

En effet, c'est souvent le patronyme qui identifie l'individu à un groupe socio-racial, c'est-à-dire qu'être d'apparence blanche ne suffit pas à passer pour un blanc créole. C'est bel et bien le nom de famille qui identifie l'individu à l'élite blanche créole, d'où l'attention soutenue apportée à la reconstitution de généalogies familiales.

Plus récemment, les recherches généalogiques ont été très fortement investies par l'ensemble de la population antillaise qui cherche à retrouver le premier libre, né esclave et libéré en 1848, à qui un nom patronymique a été attribué. La généalogie constitue donc, pour l'ensemble des composantes de la société martiniquaise actuelle, un enjeu identitaire particulièrement fort.

On trouve donc sur la base de données du GHC des généalogies familiales toutes faites, et qui concernent des familles des Antilles françaises (Saint-Domingue, Guadeloupe et ses dépendances, Martinique, plus les îles anciennement françaises devenues britanniques) du XVII^e au XX^e siècle. En plus de cet outil accessible en ligne sur inscription, les ouvrages d'Eugène Bruneau-Latouche² sont une aide également précieuse puisqu'il a édité d'autres généalogies dans plusieurs ouvrages consacrés spécifiquement aux Blancs créoles de la Martinique.

Cet outil, aussi précieux et pratique soit-il, comporte évidemment d'importantes lacunes et insuffisances : par exemple, Bruneau-Latouche a beaucoup travaillé sur les familles subsistantes à la Martinique, alors que certaines ont totalement disparu, notamment au moment de la catastrophe de 1902, ou se sont définitivement établies en France métropolitaine, perdant ainsi progressivement leur caractère de Blancs créoles. Ce biais exclut ainsi de nombreuses familles qui seraient susceptibles de m'intéresser.

Néanmoins, un premier examen de ces fiches généalogiques permet d'esquisser le parcours de certaines familles sur le temps long.

Des circulations intenses sur le temps long

Le premier constat qui puisse être dressé repose sur la grande mobilité des Blancs créoles, et ce dès la période de conquête des Petites Antilles tout au long du XVII^e siècle. Par exemple, les généalogistes établissent avec certitude que certaines familles créoles de la Martinique ont des

² Eugène Bruneau-Latouche, Chantal Cordiez, et Philippe Cordiez, *209 anciennes familles subsistantes de la Martinique : notices généalogiques, acquisitions, ventes, échanges, alliances et descendances antérieurs à 1901. Tome 1, A-G*, Aix-en-Provence, France, 2001.

ancêtres qui furent des colons de Saint-Christophe, la première île des Petites Antilles colonisée par les Français, dès les années 1620 ; engagés ou nobles, ces premiers colons furent contraints de quitter la colonie lorsque celle-ci fut prise par les Anglais en 1690. Au XVIII^e siècle, la France possède de nombreuses îles des Petites Antilles, et il n'est pas rare de constater que certaines familles possèdent des intérêts sur plusieurs d'entre elles, en particulier Sainte-Lucie, île voisine au sud de la Martinique.

La famille Dujon, par exemple, est une famille implantée à Sainte-Lucie, mais dont certains hommes prennent épouse à la Martinique. Une autre famille représente un cas très intéressant de destinée liée aux vicissitudes de l'empire français du XVIII^e siècle : la famille de Gannes de la Chancellerie, originaire d'Acadie, dont certains membres s'installent à la Grenade, à Trinidad, ainsi qu'en Martinique au cours du XVIII^e siècle.

On retrouve également le cas de nombreuses familles martiniquaises qui s'allient avec des membres de la petite noblesse ou de la bourgeoisie de France métropolitaine, ce qui permet aux uns de consolider des liens avec la Métropole, aux autres de profiter des revenus très lucratifs des plantations dont ils héritaient, souvent via la dot de leur épouse.

Il en est ainsi de la famille Cours de Thomazeau, originaire de Castillonès, dans le Lot, dont un des membres épousa une demoiselle Littée, vieille famille blanche créole martiniquaise originaire de Saint-Christophe, et qui s'enrichit considérablement grâce aux revenus apportés par les plantations qu'ils achètent, ou dont ils héritent les revenus. C'est aussi le cas des familles Pécoule et Dariste : arrivés en Martinique à la fin du XVIII^e siècle, Joseph Pécoule et François Dariste épousent les sœurs Pairès, riches héritières de grandes plantations dans l'île. Leurs enfants, nés et élevés en Martinique, n'y demeurent pas à l'âge adulte, mais continuent de percevoir les revenus de leurs plantations, et, dans leurs cas, deviennent des relais des intérêts des planteurs blancs créoles sous la II^e République et le IInd empire.

Un autre cas intéressant est celui de cette famille de négociants originaire de Guadeloupe, les Vatable, qui s'implante en Martinique, mais aussi aux États-Unis, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, et qui y fit souche.

Ces mobilités sont d'abord le fruit de stratégies familiales en fonction des opportunités économiques, évidemment attirées par l'appât du gain du commerce colonial en pleine expansion au XVIII^e siècle. Bien sûr, les vicissitudes de la période révolutionnaire et impériale n'épargnèrent pas ces familles, et les circulations de ces familles furent particulièrement intenses. Si la Martinique a été davantage épargnée que la Guadeloupe par la Terreur révolutionnaire, les départs de Blancs créoles de la Martinique furent cependant nombreux aux alentours de 1793, et La Nouvelle-Orléans devint une terre de refuge, souvent temporaire, pour nombre d'entre eux. Dans le même temps, on voit certaines familles guadeloupéennes s'installer en Martinique sous domination anglaise.

Ainsi, la rupture de 1848, communément admise comme telle à cause de l'émancipation, perd de sa pertinence en regard de ces circulations passées et des réseaux qu'elles avaient contribué à créer. Le mouvement d'émigration, provoqué par la panique de certains propriétaires d'esclaves à l'approche de l'émancipation, doit être replacé dans le temps long. Finalement, cette vague d'émigration apparaît comme un mouvement parmi d'autres, qui réactive des réflexes de mobilités

déjà acquis lors des périodes précédentes. Ce qu'il permet de cerner en revanche, ce sont les horizons géographiques et l'ampleur des réseaux mobilisés par les acteurs.

ESSAI DE RECONSTITUTION D'UN RÉSEAU FAMILIAL À PARTIR D'ARCHIVES PRIVÉES

Le fonds Hutteau d'Origny-Pécoul (Archives nationales, 376 AP) est un fonds incontournable pour qui veut faire l'histoire de la Martinique aux XVIII^e et XIX^e siècles. On y trouve une quantité de documents de nature très diverse. Mais le personnage important de la famille est Auguste Pécoul, qui fut élu député de la Martinique en 1849, et représentant à Paris des intérêts des planteurs martiniquais au moment de la II^e République. Aussi sa correspondance personnelle revêt-elle un intérêt particulier lorsque l'on cherche à écrire l'histoire politique et sociale de l'île.

La correspondance à caractère public

Parmi les correspondants d'Auguste Pécoul, nombreux sont les Blancs créoles de la Martinique qui font appel à lui pour défendre certaines causes au ministère, que ce soit avant son élection en tant que député, ou après. Par exemple, on lui demande de soutenir telle ou telle candidature à un poste dans la magistrature dans les colonies françaises, aux Antilles françaises ou ailleurs. Étant introduit auprès des milieux ministériels, on sait en Martinique qu'il est bien informé, mais qu'il est également susceptible de rendre des services et de faire avancer certains dossiers auprès du ministère de la Marine et des colonies.

Sa correspondance atteste d'un véritable réseau entre les Blancs créoles et les milieux de pouvoirs. Solliciter Auguste Pécoul, le comprendre parmi son réseau est une façon de se rapprocher du pouvoir central. Un correspondant parmi d'autres est particulièrement digne d'intérêt : Jean-François Antoine Huc, propriétaire d'une plantation au Prêcheur et maire de cette commune, lui a rédigé de nombreuses lettres pendant son exil à Porto Rico, et constituent des documents particulièrement intéressants pour l'histoire de l'abolition de l'esclavage de 1848. Mais ce fonds est également un fonds familial, dans lequel on voit s'activer les liens à l'intérieur d'une même famille.

La correspondance et autres documents à caractère familial

La correspondance personnelle d'Auguste Pécoul est particulièrement abondante pour la première moitié du XIX^e siècle : on trouve de très nombreux documents des années 1820 jusqu'aux années 1840. La correspondance et les nombreux documents de comptabilité permettent de retracer les liens concrets qui unissent cette famille véritablement transatlantique. Auguste Pécoul fait ses études à Paris à la fin des années 1810, passe presque toutes les années 1820 chez sa sœur, qui a épousé le baron de Laussat, le fils du dernier gouverneur de Louisiane, qui est ensuite passé par la Martinique et la Guyane. Rentré à la Martinique à la fin des années 1820, il occupe le poste de conseiller à la cour de Saint-Pierre. Il échange de nombreuses lettres avec son oncle Louis, qui réside entre Paris et Marseille, ainsi qu'avec sa sœur et son beau-frère, qui résident à Bernadets,

dans les Basses-Pyrénées. Les documents de comptabilité démontrent que les trois frères et sœur (deux frères et une sœur) se partagent les revenus des plantations du nord de la Martinique.

Les autres documents qui ont attiré mon attention sont relatifs au décès d'Auguste Pécol : celui-ci a établi un testament dans lequel on trouve le nom de toutes les personnes à qui il a légué une somme d'argent. Non marié et sans enfant, il a revanche un très grand nombre de filleuls et de filleules à qui il a souhaité dans ses dernières volontés faire preuve de générosité. L'un d'eux réside aux États-Unis avec ses parents, et on trouve deux lettres de lui (seulement) dans ses archives, ce qui constitue une piste particulièrement intéressante. Toujours à propos des États-Unis, il existe une seule lettre émanant d'une cousine (la parenté est encore à établir) qui a séjourné quelque temps à la Nouvelle-Orléans, et dont les frères y sont installés depuis plus longtemps.

Ces documents sont autant de pistes à suivre pour tenter de reconstituer un réseau qui semble fonctionner, même de manière parfois très ténue, puisque des liens, des échanges de biens et de services sont attestés, et qui relie des individus entre Paris, la Martinique et les États-Unis, ce qui relève très exactement de ma réflexion. Ce sont autant de fils à tirer pour prouver les liens qui unissent ces familles archipel.

Comme évoqué précédemment, les archives privées de Pécol permettent d'aborder un personnage clé des événements de 1848, qui se trouve être au cœur de circulations dans l'espace caraïbe.

UN RÉSEAU FAMILIAL AUX MULTIPLES RAMIFICATIONS : LES FAMILLES HUC-DUJON-LALUNG

Jean-François Antoine Huc, un personnage clé des événements de mai 1848, et son exil à Porto Rico

Jean-François Antoine Huc est un personnage incontournable des événements de mai 1848 : propriétaire d'une habitation au Prêcheur, commune située au nord de Saint Pierre, il a également été notaire ; en 1848, il est maire de la commune du Prêcheur. Il est décrit par Jacques Adélaïde-Merlande³ ainsi que de nombreux contemporains comme un défenseur acharné du vieil ordre colonial esclavagiste. Affolé par le climat de tension qui règne en Martinique entre la fin du mois de mars jusqu'à l'éclatement de l'émeute de la fin du mois de mai, Huc rassemble des forces de gendarmerie le 22 mai pour interdire le passage sur sa commune de cultivateurs insurgés. Son gendre, Saint-Clair Dujon, est assassiné par des insurgés ce jour-là. Mais pour de nombreux historiens, sa réaction misant sur la répression violente, loin de l'attitude plus conciliante des autorités de Saint-Pierre, aurait provoqué l'aggravation des tensions menant à l'émeute et à l'incendie d'une maison à Saint-Pierre et à la mort de trente-trois blancs créoles. À la suite de l'émeute, et de la proclamation anticipée de l'émancipation par le Gouverneur Rostoland, les autorités républicaines estiment ne pas pouvoir assurer la sécurité à Huc et sa famille ; ainsi, Huc et sa famille s'embarquent à la fin du mois de mai pour Porto Rico, alors possession espagnole.

³ Jacques Adélaïde-Merlande, « 1848-1852 : L'abolition de l'esclavage », in *Historial antillais*, vol.4, Dajani, 1989.

Huc n'est pas le seul à s'exiler : il emmène avec lui sa famille (son épouse, son fils et sa fille, jeune veuve et ses trois enfants), mais aussi les proches de son gendre, et plusieurs autres familles d'habitants du Prêcheur.

D'après une lettre datée d'août 1848, l'ambassadeur de France à Madrid confirme l'accueil par le Gouverneur de Porto Rico d'une cinquantaine de personnes originaires de la Martinique⁴. Jean-François Antoine Huc a laissé de nombreuses traces de son passage à Porto Rico : depuis son exil, il écrivit de très nombreuses lettres à Pécoul (toutes consultées), mais aussi au ministère de la Marine et des Colonies⁵. Il s'agissait pour lui de se défendre, de dénoncer l'attitude du gouvernement provisoire qu'il jugeait injuste à son égard, et de réclamer son dû, c'est-à-dire sa part d'indemnité.

La défense de Jean François Antoine Huc dans l'affaire de 1848 n'est pas ici ce qui m'intéresse ; en revanche, la correspondance entre Huc et Pécoul est lourde de sens : d'une part, elle démontre l'importance du rôle de Pécoul bien avant son élection de député, en tant que défenseur politique des intérêts des colons ; elle atteste d'un réseau à vocation politique au moment crucial de l'abolition. D'autre part, elle permet de confirmer l'étendue du spectre politique du réseau de Pécoul : Huc était sur certains points bien plus conservateur que ce dernier, ce qui n'a pas empêché Pécoul de tenter de défendre les intérêts de Huc, ni Huc de se servir de l'influence de Pécoul pour défendre ses intérêts.

Le contenu des lettres de Huc est instructif à bien d'autres égards : en effet, Huc se trouve privé d'une grande partie de ses ressources avec l'incendie et le pillage de sa plantation. Dans ses lettres à Pécoul, il lui demande d'intervenir auprès du ministère des Affaires étrangères pour lui obtenir un poste de consul dans les Antilles, soit à Saint-Thomas (alors possession danoise), soit à Porto Rico même, dans le cas où le consul viendrait à partir. Ce qui est intéressant, c'est de constater l'horizon géographique de Huc : celui-ci ne songe à aucun moment à partir s'installer en France métropolitaine. Il se projette essentiellement dans les Antilles espagnoles, expliquant à Pécoul préférer avoir affaire aux Espagnols et maîtriser leur langue. Il réfléchit également à démarrer une nouvelle affaire à Porto Rico, si son retour à la Martinique s'avérait impossible.

Les familles exilées à Porto Rico avec Huc ne restent que quelques mois dans la colonie espagnole, et rentrent en Martinique dès 1849. Pourtant, Jean Antoine Huc reste à Porto Rico jusqu'à la fin de la IIe République, et même quelques mois après : il regagne la Martinique en 1854, et y reste jusqu'à sa mort en 1877. Cet exil prolongé à Porto Rico a des racines politiques. Jean-François Huc et sa famille auraient pu faire le choix de s'installer en France pour y fuir les tensions propres à l'émancipation.

Mais c'est bien la mer des Caraïbes qui reste l'ancrage principal de cette famille : « Saint Thomas, Puerto Rico, Santiago, Cienfuegos étaient les seuls points que je rencontrais »⁶. Il se projette ainsi comme « le commis voyageur de la diplomatie » et dit vouloir « s'abriter partout sous

⁴ Lettre de Ferdinand de Lesseps, ambassadeur de France en Espagne au ministre des Affaires étrangères du 22 août 1848, Archives du ministère des Affaires étrangères, 37CP, vol. 834.

⁵ Exemple du long mémoire qu'il rédigea au ministère de la Marine le 24 juillet 1848, ANOM, Série Géographique de la Martinique, carton 7 dossier 85

⁶ Lettre de Jean François Antoine Huc à Pécoul, le 15-16 décembre 1849, AN, 376 AP 20.

la glorieuse bannière de France», c'est-à-dire, qu'il se voit comme un représentant de la France dans les Caraïbes, surtout espagnoles. Que ses ambitions aient été déçues importe peu : ce qui compte, ce sont les liens noués par ces familles avec les Espagnols à Porto Rico, dont témoigne le récit rédigé par son arrière-petite-fille ; ce sont les espoirs et les aspirations qu'il émet à ce moment très particulier de sa vie. Son horizon demeure caribéen, même en ce temps de crise.

Cette famille a laissé d'autres traces, grâce à des sources d'un genre très différent.

Les *Mémoires de Békées* (titre d'éditeur) : un exemple de famille en archipel⁷

Deux femmes de cette famille ont mis par écrit le récit de cet exil à Porto Rico, et plus largement, le récit de la vie de ces familles sur plusieurs générations. Les éditions L'Harmattan ont rassemblé ces textes en un recueil en deux volumes de ces textes familiaux, à l'origine destinés à la sphère privée, connus aujourd'hui sous le titre de *Mémoires de Békées*. La lecture de ces textes s'avère particulièrement riche d'enseignements. Elle donne à voir sous un jour plus vivant et plus incarné la réalité de ces familles archipels.

Ces écrits ont également le mérite de donner un point de vue féminin sur la vie des familles, c'est-à-dire plus orienté sur les affaires intimes, les relations entre les membres d'une famille, la généalogie, l'histoire des grands personnages de la mémoire familiale, mais aussi des anecdotes en apparence plus anodine. Ce récit expose de manière vivante les multiples circulations de membres d'une même famille sur plusieurs générations : de l'ancêtre sénéchal de la Grenade ayant fait souche, à un aïeul ayant fait fortune à Sainte Lucie, en passant par les vicissitudes d'une aïeule au moment de la Terreur révolutionnaire, le récit condense et donne à voir de multiples mobilités et circulations.

Deux anecdotes relatées par la narratrice apparaissent révélatrices de la manière dont fonctionnent ces réseaux familiaux et la façon dont ils sont actionnés en fonction de circonstances très particulières. Dans une même famille, on peut donner un exemple mitigé, et l'autre plus heureux : le cas de Montrop Lalung, père d'Irmisse de Lalung, belle-sœur de la narratrice est assez éloquent. Blanc créole de la Martinique, il est décrit par Élodie Dujon-Jourdain comme un homme entreprenant et entrepreneur, pratiquant volontiers la contrebande, fréquentant régulièrement le Venezuela dans les années 1820 pour les affaires. La narratrice le dépeint comme un homme aimant prendre des risques en affaire, jusqu'à tout perdre. Après une succession de mauvaises affaires, il part pour les États-Unis, à Boston, probablement dans les années 1840, où il installe une usine de bougies, qui réussit très bien au départ. Mais un incendie ruina ses espoirs de prospérité, ainsi que sa santé. Il mourut ruiné à Boston, loin de sa famille restée en Martinique.

Une autre anecdote autour de ce même personnage peut être relevée : ce Jean-Baptiste dit Montrop Lalung s'est marié deux fois. D'un premier mariage, il eut une fille. Il se remaria ensuite avec Irmisse de Rancé, qui essayait tant bien que mal de s'entendre avec la fille issue du premier lit. Mais la jeune fille ne supportait pas le remariage de son père ni sa belle-mère. Or, Montrop Lalung avait une sœur qui avait épousé un Américain, et était partie vivre avec lui pour devenir

⁷ Irmisse de Lalung et Élodie Dujon-Jourdain, *Mémoires de Békées : textes inédits. II*, éd. Henriette Levillain et Claude Thiébaud, L'Harmattan, Paris, 2006.

Mme Walley. Mise au courant des déboires de cette famille recomposée, elle proposa à la jeune fille de venir la rejoindre chez elle, aux États-Unis. Ce séjour qui devait durer quelques mois dura quelques années. À son retour, la jeune fille en colère fut métamorphosée en jeune femme « aimable » et épanouie par l'air des États-Unis.

Ces circulations matérialisent l'existence d'un véritable réseau familial et rendent perceptible la dimension archipélagique de ces familles blanches créoles, aussi ouvertes sur la mer des Caraïbes que sur l'océan atlantique. Ces anecdotes se situent vraisemblablement aux alentours des années 1840. Mais ces récits sont également une mine d'informations sur les événements de 1848 et sur la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Le récit d'Irmissse de Lalung⁸, alliée par sa sœur à la famille Huc, est riche d'enseignements sur la perception de ce groupe de Blancs créoles sur les événements de 1848. On peut véritablement parler de contre-histoire de l'émancipation, tant il importe à la protagoniste de démontrer ce qui lui apparaît comme la propagande républicaine abolitionniste. La première partie du texte est un véritable règlement de compte à l'encontre des insurgés, mais surtout du personnel républicain issu du Gouvernement provisoire. Le lecteur est invité à plaindre et prendre en commisération ce groupe issu d'une élite et amené à une soudaine déchéance sociale. De membres de l'élite à la position sociale enviée et respectable, ils deviennent des indésirables sous la plume d'Irmissse de Lalung. Celle-ci retrouve juste avant leur départ pour Porto Rico sur une goélette un certain Léo Duchamp, l'homme par qui l'insurrection est arrivée. Réunis un temps par leur condition de paria de l'émancipation, les deux personnages optent pour deux destinations différentes : Léo Duchamp choisit de rejoindre une partie de sa famille installée aux États-Unis, ce qui confirme l'existence de liens forts entre les familles blanches créoles et la future grande puissance du continent. Il s'agit une nouvelle fois d'une piste à suivre.

Tout aussi intéressant est le récit de l'exil à Porto Rico : le texte devient dans cette deuxième partie un récit de voyage, qui décrit les conditions d'accueil à la *Beneficiencia* de Saint Jean de Porto Rico, puis l'installation dans le village de Rio Piedras. Irmissse de Lalung insiste sur l'accueil généreux et plein d'égards qui leur a été réservé par le gouverneur espagnol en personne, le général Prim, comte de Reus, personnage de premier plan de la politique espagnole du milieu du XIX^e siècle. Pendant cet exil, une installation permanente dans la colonie espagnole est sérieusement envisagée, d'autant plus que l'esclavage y existe toujours, avant que le reflux de la vague républicaine du Gouvernement Provisoire ne permette le retour des exilés du Prêcheur à la Martinique. D'après l'auteur, les intérêts économiques et la force des liens familiaux ont déterminé le retour rapide de ces habitants. Seul Jean François Huc prolongea son exil jusqu'aux premières années de l'Empire.

Le premier volume de l'ouvrage⁹ permet quant à lui une étude plus approfondie du devenir de ces familles à la fin du XIX^e siècle, et pousse à analyser les Blancs créoles lors d'une période de crise : en effet, Élodie Dujon-Jourdain et Renée Dormoy-Léger (mère du poète Saint-John Perse) ne cachent pas le contexte de crise sucrière et les nombreux aléas qui fragilisent la prospérité de ces

⁸ Irmissse de Lalung, « Événements du Prêcheur, mai 1848, émigration à Puerto Rico », dans Irmissse de LALUNG et Élodie DUJON-JOURDAIN, *Mémoires de Békées: textes inédits. II*, Paris, France, Hongrie, Congo (République démocratique du) : [s.n.], DL, cop. 2006 2006, XLVII+240.

⁹ *Ibid.*

familles. Ce contexte voit l'accélération de l'exil des familles blanches créoles vers la Métropole, et plus rarement vers d'autres territoires américains, tant la subsistance dans les colonies antillaises semble compromise.

Les deux récits qui composent le premier volume ont ceci de commun qu'ils ont été rédigés par deux femmes qui ont grandi et vécu en Martinique et en Guadeloupe, et qui ont été contraintes de quitter ces îles. L'attachement à la terre natale s'exprime cependant de manière très forte, ainsi que la volonté de transmettre ces souvenirs familiaux aux générations qui ne connaîtront jamais le pays des origines. L'éruption de 1902 marque ainsi, pour Élodie Dujon-Jourdain, la perte définitive de la terre de l'enfance et des origines, mais surtout la dispersion de la famille et de ses différentes branches. Ce contexte de crise et la catastrophe de 1902 justifient la perception de fin d'un monde qui s'exprime dans les deux récits. Ainsi, la lecture de ces textes peut permettre l'ouverture de nouvelles pistes de travail, et de déterminer les individus dont il faudra retrouver la trace pour dessiner les branches de ces familles en archipel.

Dans l'introduction de leur ouvrage *Tensions of empire*¹⁰, les auteurs Ann Laura Stoler et Frederick Cooper invitent les chercheurs à adopter une échelle plus large dans leurs études s'intéressant au fonctionnement des empires coloniaux. Un des objectifs à plus long terme est ainsi d'écrire une histoire impériale qui partirait des acteurs coloniaux eux-mêmes, et non plus seulement des acteurs issus de l'administration coloniale métropolitaine, piste peu suivie par l'historiographie française jusqu'à présent. Ces familles en archipel doivent ainsi permettre d'écrire une histoire impériale à partir de leurs réseaux et circulations d'élites coloniales.

Adélaïde MARINE-GOUGEON

Thèse : «Circulations, réseaux et identité des Blancs créoles de la Martinique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, entre transcolonialisme et affirmation nationaliste», sous la co-direction de Jacques-Olivier Boudon (Sorbonne Université, Centre d'histoire du XIX^e siècle) et de Myriam Cottias (CNRS, CIRESC).

¹⁰ Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, *Repenser le colonialisme*, trad. par Christian Jeanmougin, Payot, Paris, 2013.